

*EXTRAIT DU*  
**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers en  
exercice : 29

**Séance du 09 MARS 2021 A 18H00**

Présents à la séance : 27

L'An Deux Mil Vingt et Un, le **09 MARS A 18H00**

Extrait affiché le :  
**10 mars 2021**

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni en dehors de  
Son lieu ordinaire, à la salle des fêtes Beauregard, Impasse des Martyrs de la Résistance,  
du fait de la pandémie de Covid 19, sous la Présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

2ème séance 2021

**Présents** : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme COÏS Magali, M. RAMBOURG Bernard, Mme  
ADAM Nathalie, M. COLIN Joël, Mme FERREIRA-PIERRAT Maria, M. SALÉRIO  
Philippe, Adjointes et Adjoints, M. BREGEOT Claude, Mme ACCILI Micheline, Mme DEL  
MASTRO Marie-Claire, Mme PIANT Noëlle, M. TARDIEU François, M. CHARDIN Denis,  
Mme CLANCHÉ Ghyslaine, Mme RUYER Christine, Mme BENOIT Marie-Hélène, M.  
ROMARY Fabrice, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. KIZILDAG Murat,  
Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, Mme TRARBACH Carole, Mme  
SCHILLINGER Stella, Mme ELI Emilie, M. PIERRAT-LABOLLE Julien, M. BURGER  
Emmanuel conseillères et conseillers municipaux.

Objet : Débat d'Orientations  
Budgétaires 2021.

**Absent excusé avant donné pouvoir :**

M. CHMIDLIN Stéphane à M. COLIN Joël

**Absente excusée :**

Mme TRIQUET Nadia

**Secrétaire de séance** : M. PIERRAT-LABOLLE Julien.

N° 09/2021

Le Conseil Municipal présent et représenté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2312-  
1 modifié par l'article 93 de la Loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014,

Vu le rapport joint,

Considérant qu'aux termes du texte susvisé dans les communes de plus de 3 500  
habitants, un débat a lieu au conseil municipal sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois  
précédant l'examen de celui-ci,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Délibère et prend acte, à l'exception de Monsieur BURGER Emmanuel qui  
s'abstient, du rapport d'orientations budgétaires 2021 qui a fait l'objet d'un débat.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,